Statistiques mensuelles relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Mise en œuvre des recommandations de l'ASP



« Publier sur une base annuelle des séries révisées en droits constatés (séries « avec recul ») issues du fichier historique statistique des demandeurs d'emploi »

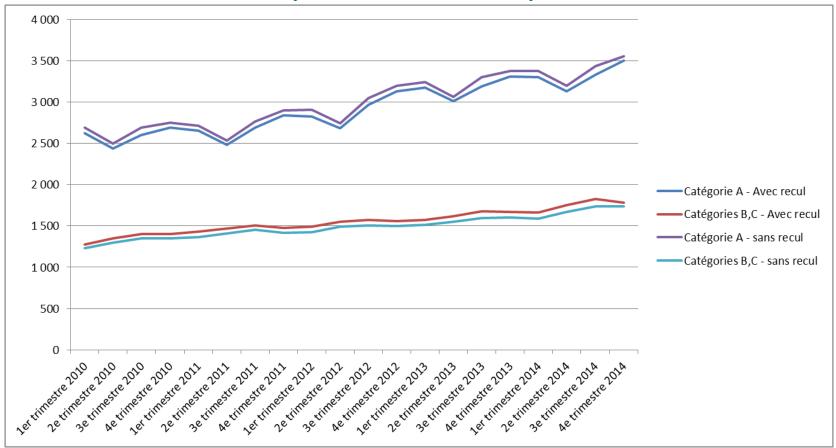
Rappel des deux approches avec/sans recul

- Les statistiques sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi publiées chaque mois (STMT) sont établies très rapidement après la fin du mois concerné. Elles sont dites « sans recul ». Les données brutes issues de la STMT ne sont jamais révisées.
- Utiliser des données « avec recul » permet d'exploiter des informations plus complètes (prise en compte des événements enregistrés avec retard) mais disponibles plus tardivement.
- Les travaux d'expertise menés conduisent à retenir un recul de 6 mois (arbitrage entre complétude des données et date de disponibilité).
- La source privilégiée pour la mesure avec recul est le **Fichier historique statistique (FHS)**. Ce fichier comporte tous les épisodes d'inscription sur les listes sur une période de 10 ans.

Mise en œuvre de la recommandation

- Publication d'un document méthodologique expliquant les deux concepts et donnant les principaux écarts entre les deux types de séries
- Publication de séries statistiques en droits constatés (avec un recul de 6 mois), mises à jour chaque année en septembre
- Les données sont en ligne sur les sites de Pôle emploi et de la Dares

• Demandeurs d'emploi en catégories A et B,C : mesures avec ou sans recul (effectifs en milliers)



« Publier, au cas par cas, les séries rétropolées tenant compte des incidents et des changements de procédure »

Mise en œuvre de la recommandation

- Publication sur les deux sites internet d'un document complémentaire recensant les incidents et changements de procédure ayant eu un impact sur les statistiques.
- Le document présente également (lorsque cela est possible) des estimations d'impact et des séries contrefactuelles
- Principaux événements inclus à ce jour:
 - Incident sur les relances d'août 2013 (« bug SFR »)
 - Réforme des règles de gestion des radiations administratives de janvier 2013
 - Particularités de la période d'actualisation (mai 2015)
 - Opérations de fiabilisation de la liste des demandeurs d'emploi (« flux ASP », juin 2015)
- Ce document est appelé depuis l'encadré méthodologique de la publication et sur les pages présentant des statistiques affectées
- Le document est mis à jour des incidents ou changements de procédure intervenus dans l'année et ayant eu un impact significatif sur les séries publiées.

«Conduire une analyse préventive des risques des processus de production et de publication et prévoir une procédure de gestion de crise »

- Mise en œuvre de la recommandation
 - Rédaction d'un document conjoint Pôle emploi / Dares
 - Ce document propose une **cartographie des risques** dans le processus de production et de publication des statistiques sur les demandeurs d'emploi qui auraient pour conséquence
 - un retard dans la production des données,
 - une publication partielle qui contiendrait éventuellement des données estimées,
 - une publication qui conduirait à une mauvaise interprétation de la situation du marché du travail de la part du public,
 - voire une publication contenant des données erronées ou une non publication.
 - Pour chacun des risques identifiés :
 - Dispositifs mis en place pour minimiser et prévenir les risques
 - Solutions envisagées en cas d'occurrence du risque identifié / mise en place d'une cellule de crise

• Les risques identifiés

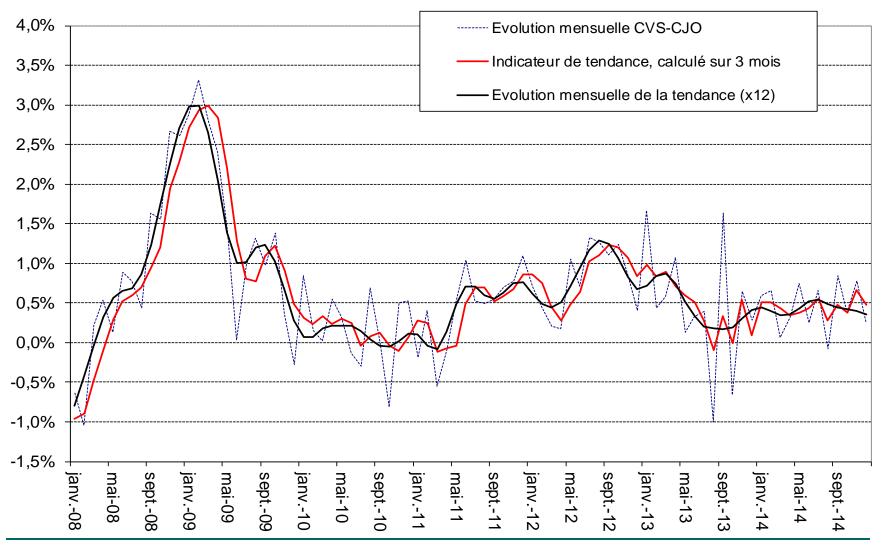
Type de risque	Risques	
1. Remontée des données opérationnelles	Panne informatique (serveur, réseau)	
	Problème dans l'inscription des demandeurs d'emploi et leur actualisation, y compris au moment de la relance.	
2. Constitution ou transmission des fichiers statistiques	Problème informatique dans la chaîne de production statistique à Pôle emploi	
	Problème informatique dans la chaîne de production statistique à la Dares	
3. Risques humains dans les traitements	Indisponibilité (maladie, grève) des agents en charge de la production des statistiques du mois	
4. Risques statistiques	Problème technique dans l'exploitation des fichiers (logiciel, serveur)	
	Indicateur erroné (redressement statistique)	
	Risques de mauvaise interprétation des statistiques (en raison d'évènements connus ou non à l'avance)	
5. Protection et confidentialité des données	Risque informatique (virus, attaque des serveurs, etc.)	
	Fuite des données pendant la période d'embargo	
	Rupture d'embargo par un organisme de presse	

« Ajouter à la publication mensuelle des DEFM un commentaire privilégiant la tendance des derniers mois »

- Démarche : calculer un indicateur statistique de tendance mentionné dans le commentaire
 - Critères pour choisir cet indicateur de tendance
 - 1. Doit pouvoir être calculé chaque mois
 - 2. Facile à expliquer / interpréter,
 - 3. Orientation persistante (indicateur « lisse »)
 - 4. Capable de détecter rapidement les retournements
 - Pour juger des critères 3 et 4 : comparaison à la tendance sousjacente des séries, calculée par des moyennes mobiles
- Solution retenue :
 - La variation sur 3 mois pour les séries d'effectifs
 - La moyenne trimestrielle glissante pour les séries de flux
- L'indicateur de tendance sur 3 mois complète l'information mensuelle pour les séries d'effectifs et s'y substitue pour les séries de flux

Recommandation 3 – Effectifs

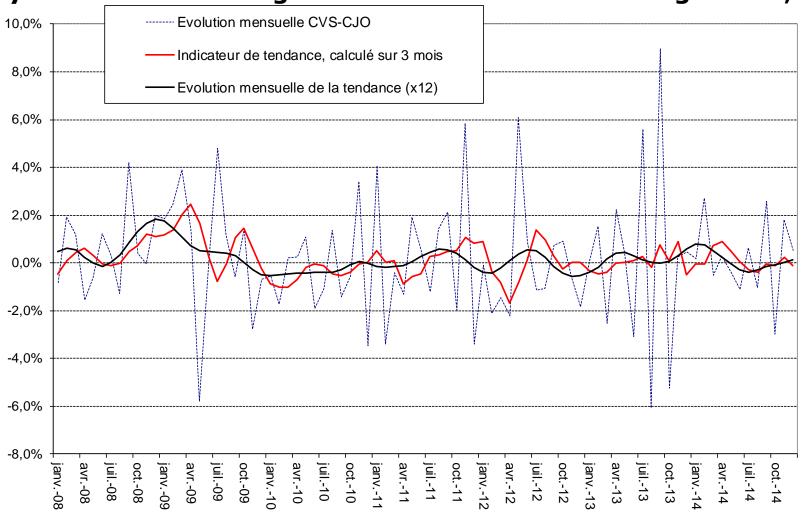
Variation sur 3 mois du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A



Données CVS-CJO. Source : STMT. Champ : France métropolitaine.

Recommandation 3 - Flux

Moyenne trimestrielle glissante des entrées en catégories A, B, C



Données CVS-CJO. Source : STMT. Champ : France métropolitaine.

« Attirer l'attention des lecteurs sur la faible signification de la variation d'un mois sur l'autre en dessous d'un certain seuil »

et « Publier régulièrement des séries d'indicateurs visant à évaluer la variabilité statistique des DEFM en stocks et en flux »

- Les données administratives présentent une certaine variabilité au mois le mois
 - Chocs réels sur le marché du travail, variabilité liée aux procédures de gestion de liste, imprécision de l'estimation de la saisonnalité...
 - Cette variabilité perturbe l'interprétation conjoncturelle. Il est donc préférable de privilégier les analyses en tendance
- Démarche : déterminer des seuils au-delà desquels la variation des effectifs de demandeurs d'emploi (CVS-CJO) est de même signe que celle de la tendance
 - Ces seuils sont déterminés à la fois pour les variations sur 3 mois et au mois le mois
 - Ils seront ré-estimés une fois par an, à l'occasion de la publication portant sur les DEFM de janvier
- Cela permet d'évaluer la variabilité de la série et d'éclairer dans quelle mesure les variations renseignent sur la tendance sousjacente

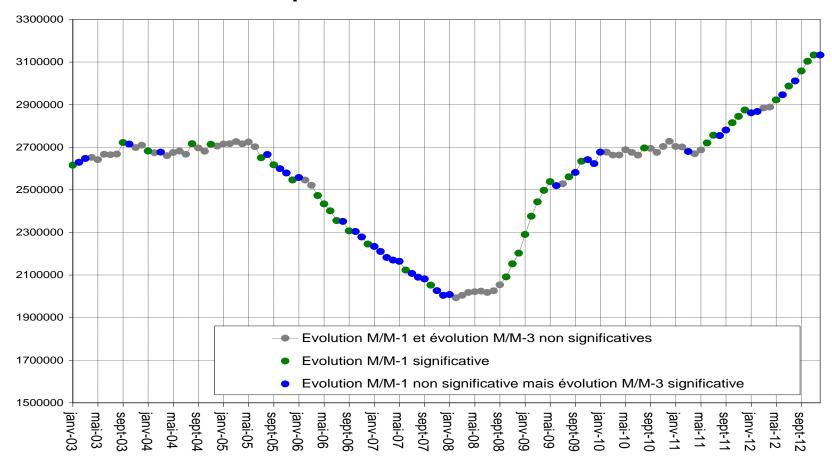
Seuils de significativité des variations sur un mois et sur 3 mois

	Variation sur un mois	Variation sur trois mois
Demandeurs d'emploi en catégorie A	27 000	35 000
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	25 000	27 000

Source : STMT. Champ : France métropolitaine. Période de calcul : 2003-2013.

- « La probabilité que l'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A observée diffère de l'évolution tendancielle de plus de 27 000 (en valeur absolue) est inférieure à 10 % ».
- « Autrement dit, lorsque le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente ou baisse sur un mois de plus de 27 000, la probabilité que la tendance soit de sens contraire est inférieure à 10 % ».

Illustration des seuils sur la série des demandeurs d'emploi en catégorie A publiée entre 2003 et 2012



Source : STMT. Données CVS-CJO. Champ : France métropolitaine. Période : 2003-2012.

Focus

La refonte du Dares indicateurs sur les demandeurs inscrits à Pôle emploi

Focus – La refonte de la publication

- Des réflexions ont été menées dans le cadre du CNIS afin de tenir compte au mieux des recommandations
 - Un groupe de consultation présidé par Jacques Freyssinet comprenant, notamment, des représentants des administrations (Insee, Dgefp...), des organisations syndicales, de la presse spécialisée.
 - Il visait à discuter les modalités d'application des recommandations de l'ASP...
 - … et de façon plus générale la rénovation du format de la publication
- Ces modalités ont été mises en œuvre dès la publication de janvier 2016 sur les statistiques de décembre 2015
- Les évolutions adoptées pour la publication nationale sont transposées aux publications régionales

Une publication ...

... recentrée sur les principaux indicateurs

- Enrichie sur la demande d'emploi et l'indemnisation
- Les données sur le RSA, les anciennes catégories et les offres d'emploi sont diffusées sur d'autres supports ; celles sur les régions sont allégées
- ... plus lisible
 - > Titres des pages plus explicites, avertissements allégés
 - Graphiques avec un historique plus long
- ... enrichie d'aides à l'interprétation
 - Indicateurs de tendance intégrés à la publication
 - Compléments dans des documents annexes
- … mieux articulée avec l'information disponible par ailleurs pour l'analyse du marché du travail
 - Encadré « Pour en savoir plus » renvoyant vers les publications et données complémentaires